

Au fil de VAIR



N°3 - AVRIL 2021

Venue de Mme Christelle MORANÇAIS, présidente de la région Pays de la Loire dans le cadre du rééquilibrage de la Loire. En présence de M. Perrion, président de la COMPA.

Chères Vairloises, Chers Vairlois,

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui impacte nos vies quotidiennes.

Des restrictions administratives sont imposées. L'interdiction de nous rassembler bouleverse aussi nos relations sociales.

La convivialité, les rencontres vont de pair avec notre liberté d'aller et venir. L'épidémie actuelle les met à mal. Malgré tout, l'espoir est né avec la vaccination qui a démarré.

Dans notre quotidien, les élus et les services municipaux font tout leur possible pour rendre le meilleur service que l'on vous doit, tout en préservant la sécurité sanitaire de chacun. Cela est mis en place notamment dans nos restaurants scolaires et accueils périscolaires, ainsi que les accueils de la mairie et de la Poste.

Il ne nous est pas permis de nous réunir pour le repas des aînés pour partager un moment chaleureux mais une alternative a été trouvée avec les bons d'achat qui rendent service à nos commerçants locaux.

Concernant les travaux en cours, l'accès de la mairie par la rue de la Boule d'Or est effectif. La phase 2 de la rénovation de l'ancienne mairie est en cours avec une livraison en fin d'année.

Pour la halle de tennis ce sera fin mai.

Dans les projets qui avancent, l'aménagement du carrefour rue de la boule d'Or avec la rue de Versailles devrait voir le jour au 2ème semestre 2021. Le théâtre de verdure est prévu pour la fin d'année. La construction d'un boulodrome est en bonne voie.

A la demande des professions médicales et para-médicales, la réhabilitation du cabinet médical est à l'étude pour recevoir davantage de professionnels de santé.

D'autres projets demandent d'approfondir des études et des réflexions pour permettre de développer et redynamiser la commune.

La sécurité sur la commune est l'affaire de tous. La vidéoprotection et la participation citoyenne sont des outils parmi d'autres pour atteindre cet objectif commun. Ce chantier de réflexion, mené depuis 2018, doit pouvoir aboutir à des actions concrètes permettant de lutter efficacement contre les dégradations et incivilités récurrentes.

Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette épidémie.

Eric LUCAS
Maire de Vair-sur-Loire



Vie municipale p 2

Etat Civil - Urbanisme p 7

Ecoles p 5

Agenda communal p 7

Vie associative p 6

Tribune libre p 8

Vie municipale

Affaires scolaires - Les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Elles partagent les trois premières années de votre enfant dans nos écoles.

Elles accompagnent ses premiers pas et les suivants dans le « vivre ensemble ». Elles apportent leur aide et leur savoir-faire aux enseignants de Maternelle, attentives à chacun et conscientes du défi de chaque jour pour des enfants de moins de 6 ans. Accueil, apprentissages, moments ensemble, temps chagrins, temps sourires, temps de siestes, transitions entre école, maison et périscolaires, nos ATSEM s'investissent.

Un guide collaboratif Enseignants – ATSEM – Vair-sur-Loire est actuellement en cours d'élaboration.

Un travail collectif a déjà réuni tous les partenaires concernés. Ce guide vise à clarifier et valoriser les actions et engagements de nos ATSEM et il précisera leur droits et devoirs, leurs rôles et missions autant qu'il rappellera leur appartenance à la communauté éducative.

Nos ATSEM sont des personnes clés dans notre commune.

Remercions-les sincèrement de leur implication et leur professionnalisme.

Attentives
Tendres
Souriantes
Empatantes
Méritantes



Sylvie, Céline, Nadège
Ecole du Chêne Vert



Caroline et Carine
Ecole de la Fontaine

Enfance-jeunesse - L'espace jeunes

Il a ouvert ses portes pour les vacances d'hiver malgré les contraintes sanitaires.

« Les jeunes ont répondu présent » se réjouit Benoit, l'animateur.

Bonne humeur, rires et découvertes ont été au rendez-vous pendant les vacances d'hiver. Les jeunes ont pu faire des jeux extérieurs (jeu de rôle et de piste...), des jeux de société, de la jonglerie et du baby-foot...

Les deux temps forts ont été la sortie VTT en bord de Loire en collaboration avec l'association Vair Events et l'après-midi cinéma au foyer des jeunes. Benoit a hâte de retrouver les jeunes pour les prochaines vacances. Le programme élaboré avec les idées qu'ils ont émises sera dévoilé courant avril. Il comprendra notamment une initiation à la réalité virtuelle et la création de produits d'hygiène et de cosmétique naturels.

SCOOP !!!

Nouvelles ouvertures après les vacances
(si les conditions sanitaires le permettent)

Les mercredis de 14h à 18h

Les vendredis soir selon les projets des jeunes

Les samedis de 14h à 18h.

Retrouvez toutes les informations du foyer sur :

Facebook : loisiradosvairsurloire

Instagram : espacejeunesvairsurloire





Urbanisme - préservons les haies

Qu'est-ce qu'une haie protégée ?

La haie est un groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variables, de largeur faible (souvent inférieure à 10 mètres) enclavée dans des prairies, les champs ou située en bordure de cours d'eau, de chemin, de fossé...

Le bocage, l'arbre et la haie font partie intégrante du paysage de notre territoire.

Certaines sont protégées : elles sont répertoriées dans le PLU et elles doivent être conservées. Leur entretien est réglementé et leur arrachage interdit. Nous vous rappelons également qu'un arrêté préfectoral impose de ne pas tailler les haies entre le 1er avril et le 31 juillet (période de nidification des oiseaux).

Quels sont les atouts ?

- la valorisation et conservation du paysage
- la régulation et la dépollution des eaux
- la préservation de la faune sauvage et de la biodiversité
- la fertilisation et la réduction de l'érosion des sols
- la protection des cultures et des animaux d'élevage
- la production de bois...

Exemple sur 1 plan de zonage :



Protection des Haies à Vair-sur-Loire

La commune de Vair sur Loire a, dans son PLU, mis en évidence les haies protégées et les arbres remarquables (en libre consultation sur le site de la mairie dans l'onglet urbanisme).

Pour tout projet d'arrachage de haies protégées, une demande préalable doit être déposée en mairie.

Quelques situations autorisent la suppression d'une haie (raisons sanitaires ou de sécurité, création d'accès...) sous réserve d'étude et de replantation en accord avec la commune.

La destruction de haies sans autorisation constitue un délit. La commune peut dresser un procès-verbal et mener une procédure judiciaire sous l'autorité du procureur de la République.

Une sous-commission «HAIES» a été mise en place et est constituée de membres des commissions urbanisme et environnement. Elle a pour mission de surveiller les haies, anticiper les modifications à prévoir, étudier les demandes d'arrachage, définir des zones de replantation compensatrice...

Pour toutes demandes, vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie.



Haie ou alignement d'arbres identifié au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme



Arbre identifié au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

Numérotation des habitations dans les villages

La précédente mandature a continué et terminé la numérotation des habitations dans les villages de deux maisons et plus. Les plaques des numéros sont en mairie.

Nous demandons donc aux habitants des villages ci-dessous de bien vouloir passer en mairie de Saint Herblon pour retirer leur plaque de numéro d'habitation :

Les Salles, Le Pas Omé, La Baltière, La Grée, La Doitoury, La Guilloutière, La Burette, La Hardouillère, Le Roty, La Riveraie, La Haie Borée, Le Bois Pasteur, Le Fort, Le Bois Vert, La Bretonnière, Beauvais, La Chipaudière, Les Hauts Prés, Clair Soleil, Le Pré Braud, La Rochepallière, La

Berthelière, La Galtière, La Binaudière, Le Pont Neuf, La Drouetière, La Pitarderie, L'Oliverie, Le Clos du Jarrier, Le Bernardeau, La Trochonnière, La Grée du Cormier, La Fressigaudière, Le Jarrier d'Anenis, La Pintaudière.

Par ailleurs, pour les autres villages déjà numérotés, certains habitants ne sont pas venus retirer leur plaque. Vous pouvez toujours le faire.



Modification simplifiée n°1 du PLU

Par délibération en date du 13/03/2021, le conseil municipal a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 1 du PLU.

Cette mise à disposition du dossier aura lieu du 26/04/2021 au 22/05/2021 en mairies de VAIR-SUR-LOIRE aux jours et heures habituels d'ouverture.

Communication

Intra muros

Télécharger gratuitement l'application sur votre Smartphone.



Une nouvelle borne d'informations

Celle-ci est installée dans le nouvel accueil de la mairie déléguée de St Herblon.

Vous pouvez y consulter les comptes rendus de conseil municipal, le plan de la commune, les permis de construire, les informations générales...

Elle remplace l'affichage papier.



Zoom sur ...

Y décoiff



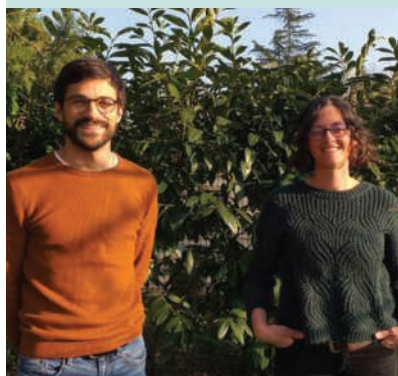
Titulaire d'un CAP et d'un BP coiffure, et après quelques années d'expérience en tant que salariée, Aurélie a repris le salon de coiffure situé rue du Prieuré en 2012.

Puis, en 2018, elle s'est installée au 9 rue de Versailles .

Aurélie vous accueille sur rendez vous du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 16h.

Vous pouvez la joindre au 02.40.98.02.94.

Une nouvelle équipe infirmière



Le 1er Mars 2021, Lucie GUERY, partie vers de nouveaux horizons, a cédé son cabinet infirmier à Véronique DUPAS et à Corentin SALLIOT. Ils assureront la continuité des soins pour les patients déjà suivis par l'équipe.

Véronique et Corentin exerçaient déjà en remplacement sur le cabinet et prennent la suite de Lucie avec enthousiasme.

L'équipe aura le plaisir de vous accueillir au cabinet lors des permanences, les lundis, mardis, jeudis et samedi de 8h à 9h, sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rendez-vous : 06-17-07-90-70
Maison médicale - 10, Rue René-Guy Cadou (Saint-Herblon)



Ecole du Chêne Vert

Plusieurs thèmes ont été déclinés cette période :

1) La littérature

Les élèves du cycle 1 ont rencontré CHRISTOPHE ALLINE le Jeudi 18 février : il est venu dans notre classe. C'est lui qui a fait les dessins dans l'histoire de Patoufêt.

Il nous a lu « Patoufêt » et « La galette dans tout ça » et il a chanté et joué du ukulélé (petite guitare à 4 cordes).

Avec lui, nous avons fait des fleurs colorées en découpage. Après, il fallait coller les tiges et les fleurs sur les murs de l'école. Magnifique !

2) Découvrir le monde

Les élèves des cycles 2 et 3 ont suivi la course du Vendée Globe. Chaque élève a choisi un skipper et a pu suivre sa course.

3) Vivre ensemble

Les élèves du cycle 3 ont été sensibilisés au thème du harcèlement en partenariat avec les agents municipaux et l'animateur jeunesse.

Les élèves de CM2 savent maintenant qu'ils iront au Collège de Loire Auxence à la rentrée prochaine.

Ecole St Joseph

Votre enfant est né en 2018 ... Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ...

Pensez à l'inscription de votre enfant à l'école pour le mois de septembre !

Si votre enfant est né en 2019, une rentrée est possible en cours d'année scolaire, quand il sera prêt.

Nous vous accueillons sur RDV pour visiter l'école, parler de nos projets et nos façons de travailler.

En attendant cette visite, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<https://saint-joseph-saint-herblon.fr/>

02 40 98 01 50

ec.st-herblon.st-joseph@ec44.fr

Ecole de la Fontaine

Inscriptions

Il est toujours possible d'inscrire un enfant né en 2018 ou en 2019 à l'école.

Pour tous renseignements et pour visiter l'école, merci de prendre contact avec la directrice (Séverine Eveno) 02/40/83/30/04 ou par mail ce.0440440p@ac-nantes.fr

Gazette

Cette année scolaire, marquée par de nombreuses restrictions sanitaires freinent la plupart de nos projets. Nous poursuivons cependant poursuivre celui qui consiste à faire connaître notre école. A cette occasion, nous avons fait paraître le premier numéro du «petit Varlois». Chaque classe de l'école a rédigé son article. Les élèves de CM1/CM2 ont tapé les articles sur l'ordinateur et ont mis en page le journal. Chaque élève de l'école a reçu un exemplaire de la gazette avant les vacances.

Calendrier

26/06/21 : fête d'école

02/07/21 : exposition de fin d'année

Ecole Notre Dame

L'art et la manière de vivre de belles rencontres à l'école Notre Dame !

Du théâtre et des émotions à l'école...

En février, ce sont les grands du CE2 au CM2 qui ont interprété leur rôle sur scène devant les autres élèves de l'école. Les parents ont pu découvrir les différentes photos et vidéos. Un grand MERCI à la Mairie de nous avoir permis de réaliser ce projet !

Du 22 au 26 mars : semaine sans cartable...

ou comment apprendre autrement à l'école ? A travers un spectacle et des séances de théâtre pour les plus jeunes, les autres élèves échangent sur la Communication Non Violente. Nous réalisons aussi des expériences, des ateliers de différentes natures et même une matinée Carnaval !

Du 12 au 16 avril : semaine sportive

Nous avons réalisé ces défis sportifs pour venir en aide à une association : L'association Mécénat chirurgie cardiaque.

Renseignements - Inscriptions

Mme ROBERT, Chef d'établissement, au 02 40 83 00 92 ou par mail : ec.vair.notre-dame@ec44.fr.



Vie associative

APEL/OGEC école St Joseph

Malgré la crise sanitaire, nous continuons des actions pour financer les futurs projets pédagogiques et culturels de l'école.

PIZZAS A EMPORTER

Notre opération a été un véritable succès avec 237 pizzas vendues. Six variétés étaient proposées pour satisfaire tous les gourmands.

Nous espérons la reconduire.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Pendant les vacances d'hiver, nous avons

réalisé des travaux d'électricité : éclairage extérieur, installation de blocs secours, système d'alerte PPMS.

Avec l'arrivée du printemps, l'entretien des espaces verts reprend.

Contacts

APEL - Sabrina MERCIER - 02 40 09 95 37

apel.stjoseph44@laposte.net

OGEC - Simon BRELET - 02 72 52 31 13

ogec.stjoseph44@laposte.net

APEL Notre Dame

L'association reste toujours dynamique malgré la situation sanitaire et souhaite promouvoir des actions avec des producteurs locaux en circuits courts.

Au 1er trimestre 2021, nous avons organisé une action gourmande : fromages et vins, qui a remporté un joli succès.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous proposons plusieurs actions :

- vente de saucissons
- collecte textile : profitez-en pour faire un tri dans vos armoires : vêtements, chaussures et petites maroquineries, peuvent trouver une seconde vie ! La collecte aura lieu le 12 mai 2021 à l'école Notre Dame. Dépôt : 10 et 11 Mai sous le préau de l'école jusqu'à 18h.
- vente de plants de légumes et fleurs, en mai, pour orner vos jardins et potagers.

APE du Chêne Vert

Pour soutenir les projets pédagogiques de l'école, nous proposons à la vente du jus de pommes local pressé par nos soins. Pour toute commande, vous pouvez nous contacter par mail : ape.chenevert@yahoo.fr en nous indiquant vos coordonnées et le nombre de bouteilles souhaité. Nous vous recontacterons pour convenir d'un rendez-vous.

Une fois dégustées, pensez à garder vos bouteilles vides. Consignées, elles permettront à l'école de financer toujours plus de projets.

La fête de l'école se tiendra le samedi 26 juin avec le tirage de la tombola qui aura lieu même si la situation sanitaire ne permet pas de maintenir la fête de l'école.

Contact

ape.chenevert@yahoo.fr

Génération Mouvement St Herblonnais

La COVID-19 a mis notre association en «hibernation». !

Nous ne pouvons pas profiter de nos activités, ni partager des moments de convivialité qui nous manquent. Suite à ces restrictions sanitaires, le Conseil d'Administration a annulé l'assemblée générale, le concours de belote du samedi 27 février ainsi que la marche inter-associations du vendredi 12 mars. Notre prochain rendez-vous sera le voyage en CRETE prévu du 16 au 23 mai.

Dans le respect des règles de distanciation, la pratique de la pétanque perdure par petits groupes.

Cependant, dès que les consignes sanitaires seront levées, nous pourrons revivre de bons moments en commun.

Contact - informations

Marc Chaufer, Président : 06 86 53 39 62

<http://gm-saintherblonnais.monsite-orange.fr>



Herblanetz

Du 26 au 30 avril 2021, Herblanetz devait organiser un stage encadré par le REAL de MADRID au stade Robert Graiz.

100 jeunes de 7 à 16 ans, étaient inscrits.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, ce stage a été reporté du 25 au 29 octobre 2021.

Les jeunes recevront la tenue complète du club madrilène, participeront à des séances d'entraînements avec la technique, le matériel et les conseils des éducateurs du Réal de Madrid.

La restauration du midi sera fournie par le restaurant «Poivre et fleur de sel».

Sourire des Andes

Outre-Atlantique, le Pérou vit lui aussi au rythme de la pandémie de Covid-19.

Confinement, couvre-feu, autant d'étapes auxquelles les péruviens sont confrontés. À une différence près : pour une majorité, lorsque l'économie s'arrête, les salaires s'arrêtent. Ceci crée des situations difficiles et accroît la précarité. Les écoles n'ont pas rouverts depuis mars 2020, le décrochage scolaire est parfois total.

Notre association continue de soutenir financièrement ses partenaires locaux. Dès que possible, nous reprendrons nos activités pour que vous puissiez vous aussi, apporter votre pierre à l'édifice de la solidarité franco-péruvienne.

Contact

Coraline et Roger Baca 07.80.05.29.71

Mado et Michel Menet 06.67.92.87.14

Etat civil

Naissances 2021

02/01 AVIS Fernand
23/01 OGER Robin
02/02 BOISSELIER Tao
12/03 HAIS Valentin
12/03 LHÉRIEAU Antoine
19/03 CHEVALIER Ambre
19/03 AHMADI Assia
20/03 PITON Maëlio

Mariages 2021

27/02 BOUKREDDIA Amine et TARDY Meggy

PACS 2021

08/01 BLONS Adrien et TRIBONDEAU Emeline
19/03 BIDAUD Régis et BOUREAU Marine
23/03 FOFANA Sekou et LEDUC Céline

Décès 2021

20/01 THEBAUD née COLLET Claudine
10/02 BOSSE Alfred
25/02 BOITAUULT Jean
03/03 THÉCUA née SOCHAS Jeanne
03/03 COSNEAU Paul-Estuardo
06/03 TEMPLÉ Stéphanie
15/03 BOSSÉ née RENOUEAU Catherine
31/03 FROGER Vincent

Permis de construire

- ADDE Jean-Paul - Le Grand Epau - Extension maison
- KOUYATE Mamadou - 1, rue du Docteur Bianchi - Maison
- MONNIER Didier - Le Pont Neuf - Carport
- CHEVALIER Jordan - 10, rue Hélène Boucher - Maison
- EPIE Josiane - 54, rue Simone Veil - Maison
- NEVEU Franck - 4, rue de la Chênaie - Extension maison
- DAINCIART Jean-Marie - 11, le Pressoir - Véranda
- BOURGET Maurice - 3, rue Jean Mermoz - Maison
- FORGET Stéphane - 113, rue Simone Veil - Maison

Agenda communal

La mairie de St Herblon sera fermée du 19 au 24 avril 2021.

L'agence postale communale d'Anetz sera fermée le samedi 17 avril 2021.

L'agence postale communale de St Herblon sera fermée le samedi 24 avril 2021.

Le prochain conseil municipal aura lieu le samedi 24 avril à 9h à la salle Louis Rousseau.

Le mot de la majorité

Une première année avec la Covid 19

15 mars 2020, déjà un an que l'élection municipale a eu lieu. Deux jours après cette date, la France entrait dans son premier confinement. Nous n'avons pu prendre nos nouvelles fonctions qu'à partir de fin mai 2020 pour mettre en place l'organisation de la municipalité et remplir nos missions et nos objectifs pour lesquels vous nous avez fait confiance.

Nous avons dès lors organisé nos commissions et défini le rôle des différentes instances de gouvernance que sont le Bureau Municipal (Maire, maires délégués et adjoints) et le Conseil Municipal.

Les Commissions

Nous avons voulu que toutes les commissions aient le même nombre d'élus pour ne pas en favoriser une parmi d'autres. L'opposition est représentée afin qu'elle contribue à apporter ses idées à la municipalité.

Nous avons mis en place 11 commissions municipales dont le maire est président de droit et sous la responsabilité d'un(e) adjoint(e).

Le Bureau Municipal

Le bureau municipal se réunit une fois par semaine (souvent le lundi) pour prendre les grandes orientations stratégiques de la commune en rapport avec une bonne gestion financière et en lien avec notre programme.

Le Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit en général une fois par mois. Il vote les décisions en tenant compte

de l'avis des commissions préalablement réunies et du bureau municipal. En respect du contexte sanitaire et des mesures barrières qui en découlent, ces réunions sont actuellement déplacées à la salle Louis Rousseau à St Herblon où la présence du public n'est malheureusement limitée qu'à quelques personnes.

Les maires délégués

Les maires délégués d'Anetz et de Saint Herblon rencontrent les personnes qui le souhaitent et permettent de régler beaucoup de problèmes de proximité. La résolution de ces « petits soucis du quotidien » influe positivement sur nos concitoyens et apporte beaucoup de qualité de vie à nos habitants.

Les commissions qui se sont retrouvées en 1ère ligne sont les commissions affaires scolaires et enfance/jeunesse. Avec la Covid 19 et les mesures sanitaires fluctuantes au gré des événements et des décisions gouvernementales, elles ont dû mettre en place, souvent au pied levé, des mesures pour permettre aux élèves de nos écoles de suivre leur scolarité le plus normalement possible et de bénéficier de la cantine et de la périscolaire avec le soutien et le dévouement du personnel municipal.

Les autres commissions ont, pour leur part, œuvré pour continuer des projets en cours initiés sous la précédente municipalité (extension de la mairie, extension de la salle de la Cour, vidéoprotection...) et elles s'attachent à mettre en œuvre nos différents projets pour les planifier dans le temps restant du mandat...5 ans.

Les élus de la majorité

Le mot de la minorité

La minorité soutient le projet de théâtre de verdure

Cette idée avait germé au mandat précédent, avec l'objectif de créer un espace en plein air dédié au spectacle et à l'art. Ce lieu privilégié doit cependant être animé et le rester pour les habitants de la commune et du territoire.

Après la consultation des associations communales, la minorité propose de se rapprocher du service « culture » de la COMPA pour constituer une programmation culturelle. Il s'agit d'une étape essentielle et longue à mettre en place pour que ce soit une réussite. Une association pourrait être le moteur de cet endroit, en bénéficiant d'une coordination culturelle et événementielle financée par la commune.

Nous espérons, que ce projet culturel innovant deviendra un projet vivant !



Gérard BARRIER



Baudouin ALLIZON



Sandrine FORTEAU



Michel LEBLANC



Marie-Christine BLIN



Mathieu AVIS



Christophe HIVER

Direction de la publication : mairie de Vair-sur-Loire
Impression : Imprimerie PLANCHENAULT -
Tirage : 2010 exemplaires
Dépôt légal : avril 2021

AU FIL DE VAIR